



École
**Madeleine-
Brousseau**

Conseil d'établissement de l'école Madeleine-Brousseau tenu le mercredi 19 avril 2017 à 19 h 00 au salon du personnel

Étaient présents :

Julie Mazerolle, présidente, Nathalie Deschamps, parent, Maxime Bazinet, représentant au Comité de parents, Marc-André Desautels, substitut au Comité de parents, Samuel Busque, parent, , Josée Monfils, enseignante, Chantal Beauclair, enseignante, Julie Roy, technicienne au service de garde, Marie-Claude Grignon, secrétaire d'école, Éric Lemieux, directeur

Était absente :

Madame Annik Paradis, enseignante

1. Mot de bienvenue

Madame Julie Mazerolle, présidente, ouvre la rencontre, il est 19h00. Elle souhaite la bienvenue aux membres.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sur proposition de Monsieur Maxime Bazinet

CE-31-2016

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 21 mars 2017

Correction à apporter à la section Étaient présents : enlever le nom de Madame Nathalie Deschamps puisque son nom apparaît déjà, à la section était absente

Le procès-verbal corrigé est adopté sur proposition de Madame Marie-Claude Grignon.

CE-32-2016



4. Parole au public

Des membres de l'OPP assistent à la rencontre. Elles s'informent des activités de fin d'année.

5. Parole à la technicienne du service de garde

Madame Julie Roy fait le point sur la période d'inscriptions pour le service de garde.

Madame Roy informe les membres du CÉ de la hausse de tarification au service des dîneurs et au service de garde. Monsieur Lemieux apporte un complément d'information. Elle fait un suivi de l'activité Boks.

6. Parole au directeur informations

Monsieur Lemieux présente le dossier consultation pour une école alternative à Sainte-Julie. Il résume le contenu du document présenté.

Monsieur Lemieux informe les membres du CÉ, qu'une élève fera le défi tête rasée et que certains membres de l'école se joindront à elle et se feront raser les cheveux, le 29 mai prochain afin d'amasser des fonds qui seront remis à Leucan.

7. Parole au représentant du Comité de parents

Monsieur Bazinet, représentant au Comité de parents présente un résumé des dossiers traités par le Comité de parents. Il présente les conférences à venir. Il informe les membres que dorénavant le Conseil des commissaires sera composé de 4 commissaires-parents avec droit de vote.

8. Consultation sur l'énoncé des valeurs et l'énoncé de vision pour le plan stratégique de la Commission scolaire des Patriotes (consultation)

Monsieur Lemieux présente ce sujet. Il fait lecture du document et y apporte un complément d'information. Il dresse un portrait du cheminement de ce dossier depuis le début de son élaboration en août 2016. Les membres du CÉ sont invités à transmettre leurs questions et suggestions à Monsieur Lemieux avant le 24 mai. Ce dernier les acheminera à la Direction générale.

9. Règles d'encadrement des frais chargés aux parents (approbation)

Monsieur Lemieux fait lecture du document ; extrait de la politique des frais chargés aux parents. Il explique aux membres la nécessité de se doter des règles d'encadrement, notamment lorsque viendra le temps d'adopter les listes d'effets scolaires, les cahiers d'exercices et les sorties éducatives complémentaires.

Les membres décident ensemble des règles d'encadrement :

Aspects généraux

- Il est important qu'annuellement, ou à tout le moins périodiquement, il y ait évaluation et analyse de l'utilisation des documents et des fournitures scolaires requis;
- Le montant des frais demandés doit être semblable en limitant l'écart de facturation pour toutes les classes d'un même niveau;
- Il faut permettre l'achat chez plus d'un fournisseur lorsque possible;
La direction de l'établissement doit faire en sorte que les parents soient informés dès que possible avant la rentrée scolaire du montant total des frais qui leur seront demandés pour chaque enfant au cours de l'année scolaire et avant la fin octobre pour les contributions liées aux activités.

Fournitures scolaires

- Il faut favoriser une certaine continuité dans les demandes des diverses classes afin de permettre la réutilisation du matériel d'année en année;
- Les fournitures scolaires en bon état peuvent être réutilisées d'année en année;
- À qualité égale, pour permettre l'atteinte des buts visés, il faut choisir les documents et les effets qui coûtent les moins chers;
- Il faut encourager le choix de matériel qui ne comporte pas de marque;
- La direction de l'école doit faire en sorte qu'il y ait concertation des enseignants dans les fournitures scolaires afin de permettre de conserver les coûts les plus bas possible.

Activités éducatives complémentaires

- Il est du devoir de la direction de veiller à une utilisation optimale des cahiers d'exercices.

Mesures d'accommodement et d'aide financière

- La direction de l'établissement doit favoriser des modalités de paiement qui peuvent, entre autres, s'échelonner sur plus d'un versement.

- Le conseil d'établissement doit s'assurer qu'il existe dans son milieu ou à l'école, des mesures qui pourront soutenir les familles dans le besoin.

Proposée par Madame Nathalie Deschamps, la proposition est adoptée à l'unanimité.

CE-33-2016

10. Choix de la compagnie pour les photos scolaires de septembre 2017 (approbation)

Madame Mazerolle présente ce dossier. Un long échange s'ensuit entre les membres du CÉ.

Devant l'impossibilité qu'il y ait consensus pour le choix d'un photographe, Monsieur Lemieux propose de passer au vote.

Studio la boîte blanche : 2 votes

Studio Piximage : 4 votes

Le studio de photographie choisi est le studio Piximage.

Proposée par Madame Marie-Claude Grignon, la proposition est adoptée à l'unanimité.

CE-34-2016

11. Levée de l'assemblée

Il est proposé à 20 h 57 par Monsieur Marc-André Desautels de lever la séance. Approuvé à l'unanimité.

CE-35-2016

Madame Julie Mazerolle, présidente